

**Thème : Créer un syndicat professionnel des médiateurs** (Loi Waldek Rousseau 1884)

**Vocation:** structurer le métier de médiateur en profession crédible, visible et respectée. Il s'attache à promouvoir la profession de médiateur, à la représenter et à défendre les professionnels.

**Idées principales de l'atelier:**

- “par les pairs pour les pairs”;
- “représentation (convention collective, représentation dans les organismes sociaux ...
- profession libérale non réglementée;
- référentiel métier en vue de qualification, certification, titre ...
- services (appui juridique, information sociale...)
- démarche complémentaire aux structures existantes

**Etat d'Esprit**

- D'ouverture très.large,
- partenariat,
- le projet prime sur les égos

**Freins**

- Comment les structures existantes l'accueilleront-ils? (les informer sur l'initiative de façon transparente)
- Sémantique: mot “médiateur” est polysémique (à clarifier auprès du public)

**Suites à donner**

Création d'un noyau de préfiguration chargé de :

- Ecrire des statuts en cohérence avec les législations françaises et européennes
- Élaborer un projet d'orientations
- Convoquer une assemblée constituante qui a pour but de passer du mode projet à la gouvernance démocratique (animation forum ouvert)

**Liste des participants** volontaires pour le noyau de préfiguration (liste non limitative)  
Lionel Soubeyran (régulateur), Marie-Christine de Cacqueray, Jean-Rooy, Brigitte le Doaré, Louis de Fouchier, Dominique Chapelon, Didier Morfoisse, Jean-François Pellerin, Fanny Bloy

**Porteur du Thème (Nom et prénom)** Lionel Soubeyran

**Autres participants (Noms et Prénoms)**

Marie-Christine de Cacqueray, Jean-Rooy, Brigitte le Doaré, Louis de Fouchier, Dominique Chapelon, Didier Morfoisse, Jean-François Pellerin, Fanny Bloy